

UT CFE-CGC

Province Nord

Première organisation syndicale au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

[Local syndical /Hôtel de province/ KONE]

[utcfecgc@utcfecgc.nc] T : [41-03-00]

Chers adhérents, chers sympathisants, chers lecteurs,

Notre organisation syndicale vous souhaite le meilleur ainsi qu'à vos proches au seuil de cette nouvelle année 2019 !

Toute notre énergie et toutes nos actions qui en découlent veilleront à la défense de vos droits au sein de l'institution provinciale.

Notre attention portera particulièrement sur la refonte annoncée des relations avec le secrétariat général.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que prennent fin les discriminations syndicales que nous avons pu observer.

Syndicalement vôtre,

Vos élus titulaires CTP et DP dans le Nord (C. MARLIER, J. SELEFEN et P. AUDOUARD)

Les derniers résultats de la représentativité syndicale sont en cours de finalisation. Il s'agit d'un élément majeur qui détermine la hauteur des moyens financiers alloués aux organisations syndicales. Notons que l'UT CFE-CGC ne cesse de progresser au cours de ces dernières années !



Contactez-nous !

N'hésitez pas à contacter nos représentants syndicaux pour toute demande d'**information** concernant votre travail et votre carrière !

Prochains événements

-06/02/2019 : Réunion des **Délégués du Personnel** pour la province Nord.

-07/02/2019 : **Deuxième Comité Technique Paritaire de la nouvelle mandature.**

-Mars 2019 : **Commission Administrative Paritaire** pour toutes les filières dans la fonction publique territoriale.



utcfecgc@utcfecgc.nc

Informations d'importance

- ✓ Lors de la réunion du dernier comité technique paritaire du mercredi 12 décembre 2018, nous avons obtenu l'assurance de la part du secrétariat général que cet organe du dialogue social ne se tiendrait plus sous le format inefficace d'un échange tendu d'informations pendant plus de 12 heures d'affilée !

Les réunions du comité technique paritaire seront préparées en amont et leurs tenues donneront lieu à des votes sur des propositions concrètes. Nous veillerons à l'application de cette décision !

- ✓ Le secrétariat général s'est aussi engagé à adopter un plan en 4 points pour préserver la santé des agents de la DAF de la subdivision de KONE soumis au vent toxique des fumées du dépotoir :
 - Evacuation en cas d'incendie
 - Suivi des polluants
 - Dotation d'informatique nomade
 - Visite médicale

Nous restons mobilisés sur le sujet qui concerne la santé de nos collègues !

- ✓ Nous avons demandé à la DRH qu'elle fasse le nécessaire auprès des agents concernés afin que le taux de réussite aux mesures exceptionnelles d'intégration soit amélioré (0% pour la catégorie A du CAG en 2018). Parallèlement le secrétaire général interviendra auprès de ses homologues afin que le jury applique des règles de sélection en accord avec l'esprit et la lettre de ce nouveau dispositif.

Des considérations personnelles des membres du jury ne doivent pas réduire la portée du texte voté au Congrès !

- ✓ Nous exigeons que les situations individuelles de certains agents évoluent favorablement dans le courant de l'année 2019 ! Nous interpellons depuis 2014 le secrétariat général pour une partie d'entre eux sans que cela n'ait généré un quelconque changement !

Nous nous interrogeons sur les raisons réelles de ces « sanctions déguisées » !



Autres sujets d'actualité :

- Calendrier et programme des formations à destination des responsables syndicaux.
- Équité entre les agents dans l'octroi de primes (chargés de mission, inspection des installations classées, contrôle des régies,...)
- Veille sur la qualité des relations managériales.
- Maintien des effectifs dans certains services provinciaux stratégiques (bureau des marchés (DAJAP), service agriculture (DDEE),...)
- Demande de proactivité de la DRH pour le maintien des nouveaux diplômés (par le biais de la VAE par exemple) au sein de l'institution.